

Le choix le plus sûr pour vos marchandises

Les flux mondiaux de marchandises ne cessent de s'intensifier, sur fond de délais de transport et de livraison de plus en plus courts. Dans les entreprises, une logistique infallible constitue dès lors le nerf d'une réussite commerciale durable. L'assurance transport d'AXA est là pour vous épauler.

Des exigences élevées

Si, de nos jours, les transports et la logistique constituent des réseaux modernes et complexes, l'enjeu central demeure le même: trouver le chemin le moins cher et le plus rapide menant du point A au point B. À cet effet, tous les acteurs de la chaîne de transport travaillent sous tension. Vos marchandises sont exposées à de nombreuses menaces sur lesquelles vous n'avez aucune prise. Les nouveaux moyens et itinéraires de transport recèlent toujours de nouveaux risques. Dès lors que vos produits quittent vos locaux, ils sont confiés à la responsabilité de tiers.

Couverture complète

Les assurances transport d'AXA vous offrent une couverture complète, du lieu de départ au lieu de destination. Parce que l'exposition aux risques varie selon le type de transport et la marchandise, AXA analyse vos besoins et vous aide à choisir la meilleure solution de transport. Consciente que les entreprises qui assument des responsabilités ont besoin de partenaires solides et fiables, AXA est à vos côtés 24 heures sur 24, dans le monde entier.

Notre offre d'assurances transport

- Biens et marchandises
- Responsabilité du voiturier (transports nationaux et internationaux)
- Responsabilité du commissionnaire-expéditeur/de l'entrepositaire
- Manipulations
- Collections d'échantillons
- Valeurs (espèces, papiers-valeurs, métaux précieux)

Vos biens bénéficient d'une couverture fiable contre les risques suivants:

- Perte et endommagement (bris, rouille/oxydation, incendie, événements naturels)
- Vol, disparition
- Détournement
- Avaries communes
- Chute pendant le chargement, le déchargement et le transbordement
- Accident du moyen de transport
- Guerre, grève, troubles sociaux, terrorisme

Assurances complémentaires

Les assurances transport vous prémunissent contre les pertes financières pendant toute la durée du transport. Selon la situation, il est judicieux d'assurer en plus les risques suivants:

- Droits de douane et impôts de consommation
- Assurance contre les risques à l'importation/exportation
- Assurance pertes d'exploitation transport
- Assurance des peines contractuelles transport

Prestations de services

Des services logistiques complexes exigent des solutions d'assurance différenciées. AXA dispose à cet effet d'un réseau mondial de commissaires d'avaries et de spécialistes. En tant que client, vous avez accès à des informations vérifiées et détaillées sur lesquelles fonder votre appréciation des risques et votre choix de la solution d'assurance optimale.

Quels sont les avantages offerts par les assurances transport d'AXA?

- Votre risque est calculé individuellement; vous pouvez donc le budgétiser.
- Nous nous chargeons à votre place des négociations difficiles en cas de sinistre et de recours.
- Vous bénéficiez d'une couverture complète des risques financiers.

Pas de mauvaise surprise

Les assurances transport vous permettent de calculer précisément le prix de vos produits, étant donné que vous connaissez à l'avance le montant exact des primes d'assurance ainsi que celui de l'indemnité garantie en cas de sinistre.

Un réseau international

AXA dispose d'un large réseau international qui couvre une cinquantaine de pays.

Le crédit documentaire (lettre de crédit)

Les assurances transport d'AXA jouent également un rôle essentiel pour l'octroi de crédits. En effet, une banque n'accorde de crédits pour le règlement des importations et des exportations que si elle a la garantie que les marchandises qu'elle finance sont assurées pendant le voyage contre de possibles dommages ou pertes. Avec l'assurance transport, vous gagnerez plus facilement la confiance de votre banquier.

Responsabilité limitée des commissionnaires-expéditeurs et des voituriers

La responsabilité civile des commissionnaires-expéditeurs et des voituriers mandatés pour le transport prévoit un grand nombre de possibilités de décharge et ne vous protège pas ou pas suffisamment contre les conséquences financières résultant d'un sinistre. Optez pour la sécurité et ne comptez pas sur la responsabilité civile limitée de tiers.

	Bases légales	Limitation de la responsabilité
Voituriers, transports routiers en Suisse	Dispositions du code des obligations suisse (CO) régissant le contrat de transport	À la valeur intégrale
Voituriers, transports routiers à l'international	Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) ¹	En cas de marchandises perdues ou endommagées, au max. à 8,33 droits de tirage spéciaux ² par kilogramme de poids brut de la partie de l'envoi concernée
Commissionnaire-expéditeur	CG SPEDLOGSWISS ³	La responsabilité du commissionnaire-expéditeur est limitée comme suit: <ul style="list-style-type: none"> • En cas de perte ou de dommage à la marchandise, au max. 8,33 droits de tirage spéciaux² par kilogramme de poids brut de la partie de l'envoi concernée • En cas de dommage par suite de retard, au montant des frais de port • Pour les dommages résultant d'autres prestations (formalités de douane, etc.), au montant du dommage subi • Responsabilité maximale: 20 000 droits de tirage spéciaux par événement²
Poste	Conditions générales «Prestations du service postal»	Conformément aux conditions générales «Prestations du service postal»

¹ CMR = Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route

² Les droits de tirage spéciaux (DTS; en anglais «Special Drawing Right», SDR) sont une unité monétaire fictive qui n'est pas négociée sur le marché des devises. Ils ont été créés en 1969 par le Fonds monétaire international (FMI). 1 DTS = env. 1,30 CHF

³ CG SPEDLOGSWISS = Conditions générales de SPEDLOGSWISS, l'Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique